APPEL A PROJET

Projet collectif 2020 :

Professionnaliser les équipes éducatives et soignantes pour mieux accompagner les usagers

1. Commanditaire

L'appel d'offre est engagé par l'OPCO Santé Hauts-de-France.

L'OPCO Santé est composé de 4 secteurs : le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, le secteur de l'Hospitalisation Privée, le secteur de la Santé au Travail interentreprises et le secteur du Thermalisme. L'OPCO santé est implanté au niveau national depuis le 1er avril 2019 et est présent dans chaque région. Les délégations régionales, d'une part, analysent et évaluent les besoins en développement de compétences à partir des spécificités locales et des paramètres propres à chaque branche professionnelle qu'elles couvrent, d'autre part, assurent la gestion des fonds, le suivi et le conseil aux adhérents et à leurs salariés. Ses adhérents sont des associations, fondations, mutuelles, congrégations (exemples : hôpitaux, centres de rééducation fonctionnelle, maisons de retraite pour personnes âgées dépendantes, instituts médico-pédagogiques (IME) , foyers d'hébergement pour adultes handicapés, établissements et services d'aide par le travail (ESAT), maisons d'enfants à caractère social (MECS), etc.).

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé (2019)

- 110 000 entreprises et structures
- 1 millions de Salariés
- 25 services régionaux

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé Hauts-de-France (2017)

- 1920 établissements adhérents
- 73 000 Salariés
- 12 000 travailleurs handicapés ESAT

Dans la branche du sanitaire, social, médicosocial à but non lucratif, le secteur du médico-social représente 58% des effectifs dans les Hauts-de-France (43% dans le secteur du handicap et 15% dans le secteur des personnes âgées).

Représentation des autres secteurs :

- sanitaire (18%),
- social et protection de l'enfance (20%)
- Autres (4%).

[Selon l'enquête emploi d'UNIFAF de 2017]

Région Hauts-de-France

e-France
Tél : 03 20 30 36 90 / Fax : 03 20 30 36 99 •www.opco-sante.fr
6, place Pierre Mendès France • 59043 Lille Cedex

2. Problématique à laquelle l'action doit répondre

Ouvert en 2018, le Foyer d'Accueil Médicalisé de Wattrelos, établissement rattaché à l'association ASRL (Association d'action sociale et médico sociale des Hauts de France) accueille de jeunes adultes avec autisme en hébergement permanent, temporaire ou en accueil de jour médicalisé.

La structure emploie une équipe de 42 salariés composée principalement de personnel éducatif et paramédical (personnel majoritairement en 1ère expérience professionnelle).

Les activités sont ouvertes en continu tout au long de l'année pour réaliser les missions suivantes :

- Apporter une solution d'hébergement adaptée, avec un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.
- Accompagner les projets de vie de chacun dans le respect des objectifs individuels définis dans les projets individuels
- Soutenir l'exercice de l'autonomie
- Soutenir l'organisation et la participation à des activités sociales et de loisirs
- Accompagner le projet de santé.

Plus de deux ans après son ouverture, la Direction a souhaité bénéficier d'un accompagnement au travers de l'expérimentation ACCELEO, un dispositif proposé par Opco Santé qui a permis de faire un état des lieux sur le ressenti des salariés quant à l'organisation et de pouvoir identifier des besoins de montées en compétences ou d'adaptation au poste.

Plusieurs constats ont été relevés en matière d'organisation, de climat social et de formation.

En effet, il a été observé une usure professionnelle plus importante pour les salariés embauchés à l'ouverture ou dans l'année qui a suivi, ils expriment « un manque de reconnaissance, pas de travail en équipe, pas d'écoute… ». Certains salariés déplorent un mauvais climat avec leurs collègues, un manque d'esprit d'équipe en défaveur du public accueilli.

Egalement, un important clivage se creuse entre les AMP/AES/AS et les éducateurs spécialisés coordinateurs, mais aussi entre les AMP/AES et les AS. Selon certains professionnels, il existe de nombreuses tensions au sein des équipes.

Une difficulté aussi pour chacun de trouver sa place dans les activités de soins notamment pour les aides soignants qui estiment faire trop de tâches éducatives, et les AMP/AES estiment ne pas avoir assez de temps pour les tâches éducatives.

Pour faire face à ces problématiques, il a été décidé de reclarifier les missions et spécificités de chacun pour développer **le travail d'équipe**.

Pour cela, des fiches emploi ont été réalisées afin d'identifier pour chacun clairement leurs missions éducatives et de soins.

Ce qui permettra de renforcer **la complémentarité et la pluridisciplinarité** des équipes afin de répondre au mieux aux besoins des usagers.

En matière d'accompagnement des usagers, les professionnels de la structure sont confrontés à des personnes présentant des troubles du comportement se sentant souvent démunis face à leurs réactions.

Les conséquences pour les personnes accompagnées sont multiples avec parfois des difficultés d'accompagnement dans les activités d'inclusion (sociale) et une nécessité d'une prise en charge médicale.

Egalement, ces personnes accueillies peuvent avoir des difficultés d'expression et de communication (non accès au langage verbal), des difficultés liées à leurs particularités sensorielles.

Face à ces situations complexes, le personnel doit être en capacité de comprendre, de prévenir et gérer ces troubles.

C'est pourquoi, il est nécessaire pour les professionnels de se doter de repères et d'outils afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des usagers ainsi que les relations avec les familles.

Pour répondre aux besoins de compétences et de professionnalisation des équipes, la Direction de la structure a souhaité mettre en œuvre une action sous la forme de 4 modules de formation :

→ **Module 1 :** Comment travailler et communiquer en équipe pluridisciplinaire

→ **Module 2 :** Comment construire et gérer une activité

→ **Module 3 :** Renforcer ses connaissances sur l'autisme

→ **Module 4 :** Assurer une fonction de coordination

3. **Les objectifs et modalités pédagogiques :**

Module 1 : Comment travailler et communiquer en équipe pluridisciplinaire
L'action de formation recouvrira les objectifs suivants : • Savoir optimiser les transmissions ciblées écrites et orales • Savoir communiquer sans jugement et sans stress • Connaître les techniques de la communication non violente
Le public concerné : aide soignant(e) (jour et nuit), AES/AMP, ES, IDE
Durée : 1 jour de formation
Nombre de participants : 8 à 14 personnes maximum
Lieu de réalisation : 1 groupe sur la Métropole Lilloise (Wattrelos)
Planification : Démarrage fin octobre ou novembre 2020

Module 2 : Comment construire et gérer une activité
L'action de formation recouvrira les objectifs suivants : • Savoir créer une activité éducative et de soin en lien avec une équipe pluridisciplinaire et adaptée aux objectifs et capacités individuelles des personnes accompagnées • Savoir construire, organiser, animer et piloter une activité en utilisant des outils adaptés (fiche projet…) • Savoir décomposer une activité, élaborer des critères de cotation, évaluer et analyser les résultats d'une activité • Savoir organiser la gestion des temps libres (dirigés ou non), aider au développement de l'autonomie fonctionnelle des adultes par le biais des activités • Savoir rendre compte de son activité
Le public concerné : aide soignant(e) jour, AMP/AES, ES, IDE
Durée : 2 jours de formation avec intersession dont 1 jour avec un temps d'immersion dans une autre structure partenaire
Nombre de participants : 8 à 14 personnes maximum
Lieu de réalisation : 1 groupe sur la Métropole Lilloise (Wattrelos)
Planification : Démarrage novembre 2020

Module 3 : Renforcer ses connaissances sur l'autisme

L'action de formation recouvrira les objectifs suivants :

- Comprendre le fonctionnement autistique et les difficultés sensorielles des personnes autistes
- Savoir prévenir et gérer les troubles du comportement
- Savoir réagir face aux situations difficiles en adoptant les bonnes conduites et en les analysant
- Connaître et s'approprier les outils de communication adaptés aux personnes présentant un TSA

L'action s'articulera de la manière suivante :

Jour 1 - Connaissance de l'autisme
Contenu :
- Le fonctionnement des personnes présentant un TSA
- La théorie de l'esprit
- La cohérence centrale
- Les troubles de la sensorialité

Jour 2 - Prévention et gestion des situations de crise
Contenu :
- Le repérage des signes précurseurs et l'analyse fonctionnelle des troubles
- Définition des troubles du comportement ou comportements-défis
- Protocoles et stratégies d'intervention
- Techniques de dégagement (mise en protection usagers et professionnels)
- Les procédures de renforcement
- La gestion des émotions

Jour 3 - Communication / aide à la prévisibilité
Contenu :
- PECS et les outils de communication alternatifs

Jour 4 - Particularités sensorielles et incidences somatiques
Contenu :
- Les particularités sensorielles (sur une demi-journée)
- Exploration somatique (sur une demi-journée)

Le public concerné : aide soignant(e)(jour et nuit), AMP/ AES, IDE

Durée : 4 jours de formation avec intersession dont le 1er jour en e-learning

Nombre de participants : 8 à 14 personnes maximum

Lieu de réalisation : 1 groupe sur la Métropole Lilloise (Wattrelos)

Planification : Démarrage décembre 2020

Module 4 : Assurer une fonction de coordination
L'action de formation recouvrira les objectifs suivants : • Comprendre et s'approprier les missions et les fonctions de coordination • Savoir se positionner et ajuster sa posture de coordinateur • Savoir impulser, définir un projet d'unité et le coordonner avec les professionnels • Savoir faire circuler et développer l'information auprès de son équipe • Savoir animer une réunion d'équipe, gérer ou réguler les conflits internes
Le public concerné : ES, IDE
Durée : 2 jours de formation avec intersession dont une demi-journée en commun avec les IDE pour faire du lien avec leur mission de coordination
Nombre de participants : 8 à 14 personnes maximum
Lieu de réalisation : 1 groupe sur la Métropole Lilloise (Wattrelos)
Planification : Démarrage décembre 2020

Méthodes pédagogiques :

Sur l'ensemble des modules, OPCO Santé insiste sur l'importance d'alternance d'apports théoriques, de mises en situations et d'échanges de pratiques entre participants.

A partir des échanges entre stagiaires, l'organisme de formation s'appuiera sur les situations vécues sur les lieux de travail pour mener une réflexion sur les attitudes à adopter et dégager les différents savoir-faire qui en découlent.

Les temps d'intersession seront planifiés avec un intervalle de 2 à 3 semaines maximum portant sur des retours d'expérience suite aux situations professionnelles observées ou rencontrées.

Pour le module 2, un temps d'immersion dans une structure partenaire et avancée sur la question sera proposé aux participants et permettra de faire le lien avec les apports théoriques et de favoriser les bonnes pratiques professionnelles.

Pour le module 3 (en jour 1), il est demandé au prestataire de concevoir un programme avec des séquences de formation en e-learning.

L'action doit donner lieu à la production de documents par le prestataire, permettant aux participants de conserver les différents apports de la formation.

4. Les conditions de réalisation

Logistique

L'OPCO Santé assure la diffusion de l'information sur les actions collectives en mettant en ligne sur le site internet www.opco-sante.fr un descriptif présentant l'ensemble des actions mises en œuvre au cours de l'année.
Les inscriptions se font directement auprès de l'OPCO Santé, qui se chargera également de constituer les groupes et gérer la liste d'attente.
L'organisme de formation convoquera les participants selon les modalités et modèles de documents fournis.
Un rendez-vous (en présentiel ou par téléphone) sera fixé avec le prestataire retenu en amont du démarrage de l'action afin d'aborder plus en détail les modalités administratives.
La logistique d'accueil (rétro/vidéo projecteur, pause), la réservation des lieux, est assurée par le prestataire. Il prendra également soin d'organiser et d'adapter le temps du repas (réservation, accompagnement des stagiaires). Les frais de repas (pris en collectif) seront pris en charge par l'organisme de formation puis refacturés à l'OPCO Santé sur présentation des justificatifs (20 € TTC maximum par personne et par journée entière de formation suivie). Ces frais n'incluent pas le repas formateur qui doit être compté dans les frais pédagogiques des actions.

Evaluation

L'OPCO Santé participera (en fonction de ses disponibilités) à un bilan en présence des stagiaires à la fin de chaque session de formation.

Un bilan écrit décrivant le déroulement de l'action de formation et les points de progrès sera demandé à la fin de chaque session (à transmettre au plus tard un mois après la fin de chaque stage).

Il reprendra la trame présentée dans le contrat de prestation établi par l'OPCO Santé.

L'OPCO Santé attend également qu'une évaluation de satisfaction et qu'une évaluation des acquis des stagiaires soient mises en place.

Un bilan de retour d'expérience à 6 mois sur chaque module de formation devra être mis en place auprès des participants afin de mesurer l'impact sur les pratiques et les postures professionnelles grâce à des indicateurs de résultats : la prise en charge des usagers, le travail en équipe pluridisciplinaire, les conditions de travail…

Suivi – Facturation

En fin de chaque session, l'organisme de formation transmettra directement à chaque stagiaire au plus tard un mois après la fin de chaque stage :

- Une attestation de stage conforme au temps de présence réel du stagiaire (+ copie à L'OPCO Santé)
- Une attestation de compétences (Conformément à la loi de novembre 2009 relative à la formation professionnelle)

Le prestataire s'engage à faire parvenir à L'OPCO Santé, un mois maximum après le stage :

- La copie des émargements
- Une copie des attestations de présence
- Le bilan écrit et détaillé
- La facture

5. Qualités des intervenants et références attendues

Les intervenants devront présenter les qualités suivantes :

- Faciliter les échanges de pratiques entre professionnels
- Savoir capitaliser les expériences de terrain
- Expertise du secteur médico-social

Nous rappelons que les CV des intervenants doivent impérativement être validés par OPCO Santé.

6. Les conditions de l'appel d'offre

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner une équipe de formateurs dédiée au projet
- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action

- Organiser le suivi administratifs (envoi des convocations, évaluation à chaud…) et logistique de la formation : location de salle et organisation des repas, si nécessaire

7. Calendrier et procédures

Délai de réponse au présent appel à projet : retour papier **et** numérique avant le **14 septembre 2020**

Choix du prestataire présélectionné : **octobre 2020**
Réunion de cadrage : **octobre 2020**

Mode de réponse :

Afin de pouvoir examiner votre proposition dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter la forme qui vous est proposée.
Votre réponse devra comporter :

- une présentation de votre organisme (1 page recto maximum),
- une reformulation de la commande montrant la compréhension de la problématique (1 page recto maximum),
- le contenu détaillé et séquencé de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques,
- une présentation détaillée des moyens et outils pédagogiques utilisés,
- les références des formateurs et intervenants (joindre les CV),
- une proposition de calendrier sur la période de réalisation,
- une proposition de budget détaillée (tout frais compris).

Attention : les lots sont dissociables. Le prestataire pourra transmettre une proposition concernant tout ou partie des modules.

La durée des interventions (temps nécessaire pour chacune des missions confiées) ainsi que la répartition dans le temps sont à préciser par le prestataire dans sa réponse à l'appel à projet.

Le dossier complet doit être transmis :
En support papier (1 exemplaire non relié) à :

OPCO Santé Hauts-de-France – Pôle ingénierie de formation
6 Place Pierre Mendès France 59043 LILLE Cedex (5ème étage)

ET en support informatique par messagerie à :
herve.picotin@opco-sante.fr

Pour tout complément, vous pouvez contacter :
Hervé PICOTIN au 03 20 30 41 63

Référence du dossier à rappeler svp : PC20/HP